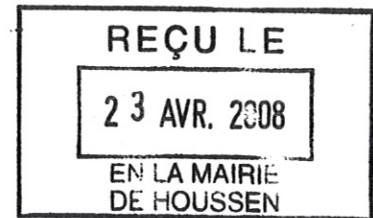




Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



*La Ministre*

Réf. : CAB/MDC/mrj/044656/259

Paris, le 21 AVR. 2008

*Cher*

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur deux projets de créations de licence professionnelle, le premier en commerce, spécialité « technico-commercial », le second en activité juridique spécialité « métiers de l'immobilier », présentés par l'Université de Mulhouse.

Je suis heureuse de vous informer que la commission nationale d'expertise des licences professionnelles a émis un avis favorable pour l'habilitation de ces formations.

Comme le prévoit la procédure d'habilitation des diplômes nationaux, ces dossiers seront prochainement présentés pour avis au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma meilleure considération.

*Très cordialement,*

Valérie PECRESSE

Monsieur Eric STRAUMANN  
Député du Haut Rhin  
Maire de Houssen  
13 rue Principale  
68125 HOUSSEN

**Eric STRAUMANN**  
Député du Haut-Rhin  
Conseiller Général du Canton d'Andolsheim  
Maire de Housсен

Madame Valérie PECRESSE  
Ministre de l'Enseignement supérieur et  
de la Recherche  
Ministère de l'Enseignement supérieur  
21 rue Descartes  
75005 PARIS

Paris, le 2 novembre 2007

**P.J :** 1 note explicative

Madame la Ministre, *Ma chère Valérie,*

J'appelle toute votre attention sur deux projets d'habilitation de licences professionnelles de l'IUT de Colmar.

Le premier concerne une licence professionnelle de Commerce, spécialité « Technico-commercial » et le second, une licence de Finance, spécialité « Métiers de l'immobilier ».

Ces deux projets ont en commun d'être souhaités par les professionnels, tant du secteur industriel que de celui de l'immobilier de la Région Grand Est et permettraient tous deux de répondre à une forte demande de personnel qualifié dans ces secteurs.

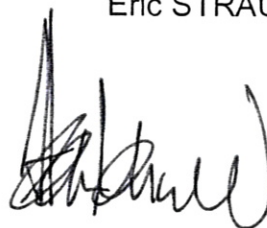
Je vous transmets, avec ce courrier, une note qui résume les objectifs et les points forts de ces formations, qui sont toutes deux porteuses d'emplois qualifiés et de croissance sur le marché.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir examiner avec attention la possibilité d'accorder à l'IUT de Colmar des habilitations leur permettant de concrétiser ces projets.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de ma plus haute considération.

*Bien à moi !*

Eric STRAUMANN



**Université de Haute-Alsace  
IUT de COLMAR**

**PROJET D'HABILITATION D'UNE  
LICENCE PROFESSIONNELLE  
COMMERCE  
Spécialité : TECHNICO COMMERCIAL**

Les licences Professionnelles Commerce, Spécialité Technico-commercial, constituent l'une des belles réussites des licences professionnelles. En effet, avec plus d'une vingtaine d'unités sur le territoire, des candidats nombreux à l'entrée, des offres d'emploi bien identifiées, le développement de cursus en alternance ou encore en formation continue sans oublier les très nombreuses VAE, ce type de formation a totalement trouvé sa place sur le marché de l'emploi et de la formation.

L'objectif de cette licence professionnelle est de répondre aux besoins du secteur industriel en formant des **technico-commerciaux opérationnels** aptes à construire et à vendre des **offres techniquement complexes** et adaptées aux problématiques spécifiques de chaque client professionnel. Pour ce faire, c'est à des **étudiants disposant d'un savoir-faire technique** que ce projet s'adresse plus particulièrement.

La licence Professionnelle Technico commercial, peut constituer, pour les étudiants, un projet de parcours à bac +3 dès le lycée et donc un encouragement à suivre une formation technique pendant deux ans. Elle offre également la voie à des reclassements de personnel technique vers la partie commerciale, en formation continue principalement.

La formation sera proposée essentiellement en alternance et formation continue afin de trouver les financements nécessaires. Le dossier a déjà été soumis à la région pour la partie apprentissage.

Les titulaires de cette licence pourront accéder à des postes de technico-commerciaux, grâce à leur **double compétence technique et commerciale**.

Cette formation est quasi exclusivement proposée en France par les départements Techniques de Commercialisation des IUT mais elle est aujourd'hui inégalement répartie sur le territoire. En effet, elle est peu représentée dans le Grand Est et elle est absente en Alsace alors qu'il s'agit d'**une région fortement industrielle**.

Les professionnels du secteur ont exprimé des attentes fortes et ont apporté leur soutien à ce projet :

- organisations et fédérations patronales : MEDEF, CGPME, UIMM, FICOME, CCI Centre Alsace et Sud Alsace
- Entreprises du secteur : notamment LIEBHERR, ENDRESS HAUSER, WARTSILA, KERMEL, EDF....

Ils soulignent tout particulièrement le besoin de **personnel qualifié au niveau licence**, plus particulièrement pour les PME.

Enfin, notre situation frontalière est un atout supplémentaire dans ce projet puisqu'elle permet d'insister sur la nécessaire maîtrise des langues pour le **développement de nos marchés à l'étranger**.

**Université de Haute-Alsace  
IUT de COLMAR**

**PROJET D'HABILITATION D'UNE  
LICENCE PROFESSIONNELLE  
FINANCE, BANQUE, ASSURANCES, IMMOBILIER  
Spécialité : METIERS DE L'IMMOBILIER**

Les professionnels de l'immobilier de la Région Grand Est ont sollicité le département Carrières Juridiques de l'IUT de Colmar pour monter un projet de licence professionnelle Métiers de l'immobilier qui forme des personnes capables **d'assurer des fonctions de management d'équipe, de gestion** ainsi que **d'administration des biens dans l'immobilier**,

La demande de personnel qualifié dans ce secteur est en effet importante au niveau local car la région a une population importante et une forte densité immobilière. Il n'y a pas de formation équivalente en Alsace ou dans le Grand-Est.

**1. LES OBJECTIFS DE LA FORMATION**

La licence a pour but de **former des gestionnaires de transactions immobilières** ou de biens immobiliers au sein d'entreprises spécialisées dans ces activités.

Les **profils de postes** sont **larges et évolutifs** : Responsable d'agence, Agent immobilier, Gérant d'immeuble, Gestionnaire de patrimoine immobilier, Syndic de copropriété, Administrateur de biens, Conducteur de programmes immobiliers,...

**2. LES POINTS FORTS DE LA LICENCE**

La licence répond aux **besoins** de **personnel qualifié** dans le domaine de l'immobilier **au niveau licence** dans la région Alsace.

Ce **projet** a été **construit avec les professionnels du secteur** qui ont participé à l'élaboration du projet de licence professionnelle que ce soit par la détermination des besoins réels du secteur, l'identification des compétences pour des postes spécifiques et la définition du contenu des différents enseignements.

De plus, ils prévoient de s'impliquer dans les enseignements de la formation, d'accueillir des stagiaires et de recruter des collaborateurs dans le vivier des nouveaux diplômés.

Ces soutiens professionnels sont représentatifs de l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier :

- de la Fédération Nationale de l'Immobilier : FNAIM
- de l'Union Nationale de la Propriété Immobilière qui regroupe 120 chambres syndicales de propriétaires et copropriétaires : UNPI
- De l'AREAL : association réunissant l'ensemble des bailleurs sociaux alsaciens
- de tous les grands groupes nationaux présents au niveau local : FONCIA, GUY HOQUET, LAFORET IMMOBILIER, LAMY Gestrim, ORPI, Groupe GBRE
- de plus petites structures, agences colmariennes, strasbourgeoises et mulhousiennes qui forment l'essentiel du tissu local des entreprises immobilières

La formation se fera en formation initiale et formation continue. L'apprentissage y sera développé afin de trouver des sources de financement. L'objectif est de communiquer largement autour des possibilités de validation des acquis d'expérience pour favoriser la promotion sociale.

Ce projet est porteur d'emplois qualifiés et de croissance sur ce marché et il permet d'obtenir les sources de financement adaptées.